

Appel à candidature – stage longue durée

2018 sera l'année de la coopération éducative et scientifique franco-norvégienne avec une programmation riche et dense mise en place par l'Institut français de Norvège.

Le pôle scientifique et universitaire de l'Institut français de Norvège propose donc d'accueillir à Oslo un **stagiaire de longue durée** (6 mois à partir de **août 2018**) à la fois pour lui faire découvrir les différentes facettes de la diplomatie scientifique à l'étranger et pour recevoir un appui apprécié.

Adresser CV et lettre de motivation avant le **15 avril 2018** à candidat@france.no

Missions proposées

Les missions proposées concernent l'appui à l'organisation et à la mise en place du programme de coopération scientifique avec en particulier un soutien à l'organisation de séminaires et d'événements scientifiques franco-norvégiens (participation à l'organisation administrative et logistique, contacts avec les partenaires et intervenants, rédaction de comptes rendus).

Le stagiaire pourra également apporter un appui à la gestion des programmes de mobilité, et à d'autres activités du pôle de coopération scientifique.

A l'issue du stage, un **rapport de stage** sera produit et inclura un récapitulatif des différentes activités menées et de leurs impacts.

Ces missions supposent de se coordonner en interne avec les acteurs des différents services mais également d'assurer un suivi administratif et logistique. Selon des besoins de service, des tâches ponctuelles liées au fonctionnement général de l'Institut pourront également être confiées au stagiaire.

Connaissances et savoir-faire

- **Formation scientifique** accompagnée d'une connaissance du paysage français de la recherche.
- **Très bonne maîtrise de l'anglais** nécessaire.
- Sens de l'organisation, rigueur et capacités administratives, agilité intellectuelle, capacité à accomplir des tâches logistiques.
- Sens du travail en équipe.

Conditions du stage

Le stage proposé est de longue durée, de préférence entre 5 et 6 mois. En fonction des disponibilités de l'étudiant, il commencerait idéalement le 1^{er} août 2018.

Le stage est soumis au code de l'éducation. Le stagiaire recevra donc la gratification prévue par ledit code. Un appui pour le logement est à l'étude. L'attention des candidats est attirée sur le coût élevé de la vie à Oslo.

Pour pouvoir se porter candidat, l'étudiant devra :

- 1/. être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ayant conclu un partenariat avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (liste consultable sur le site diplomatie.gouv.fr rubrique « stage ») ;
- 2/. être affilié à la sécurité sociale française ;
- 3/. être en mesure de fournir une convention de stage signée par son établissement de rattachement.